

JE SUIS JEUNE

SAINT-HERBLAIN VILLE ACTIVE POUR SA JEUNESSE

3/17
ans

Mes vacances de Noël 2024

Offres de loisirs
Accueils de loisirs



saint-herblain.fr

saint-herblain
La Ville



Une nouvelle période de vacances scolaires se profile et avec elle, sa riche offre de loisirs pour les enfants et les jeunes. Pour cette période de fin d'année, la Ville de Saint-Herblain propose un ensemble d'activités ludiques, réparties sur 8 journées. Encadrés par des animateurs professionnels, vos enfants pourront se divertir dans un cadre rassurant quelles que soient leurs tranches d'âges (3-10, 10-13 ou 14-17 ans). Et comme le rappelle cette nouvelle plaquette, la Ville est attachée à rendre un service public de qualité et adapté à vos besoins. La création de l'Espace familles et la mise en place de la facturation unique sont autant de manières de vous faciliter la vie au quotidien.
Bonnes vacances à toutes et tous !

Bertrand Affilé
Maire de Saint-Herblain
Vice-président de Nantes Métropole

Plaquette vacances de Noël 2024

« Offre 3/17 ans »

Hôtel de Ville de Saint-Herblain
02 28 25 20 00 - saint-herblain.fr

Directeur de publication : Bertrand Affilé, Maire

Coordination : Audrey Gerbaud,
responsable du pôle projets
et supports de communication

Maquette : Elodie Mamet

Photos : Pexels, Shutterstock, Freepik

Impression :

Offset 5 - 1150 ex

Novembre 2024



Sommaire

- **Offres de loisirs 10/13 ans et 14/17 ans 3**
- **Accueils de loisirs 3/10 ans 6**
- Fiches de réservation 10 et 11**

Le droit aux loisirs pour tous les jeunes

La Ville de Saint-Herblain accueille tous les enfants quels que soient leurs différences, leurs handicaps, ou leurs particularités. Elle s'engage à mettre en place un accueil adapté, dans la mesure de ses possibilités, à chaque enfant, à travers un projet d'intégration défini par les parents, l'enfant et l'équipe d'animation en lien avec le projet de l'accueil de loisirs. Pour cela, une rencontre au préalable avec la famille et/ou les personnes qui s'occupent de l'enfant est indispensable. N'hésitez pas à signaler toute difficulté ou handicap de votre enfant lors de l'inscription. Vous serez mis en contact avec la personne responsable de l'activité afin de préparer au mieux son accueil.

Une offre jeunesse soutenue par la CAF

La Ville de Saint-Herblain est soutenue financièrement par la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Loire-Atlantique, dans le cadre de son service accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire et de son offre de loisirs.



MON PROGRAMME DE LOISIRS

10/13 ANS
& 14/17 ANS

Inscriptions
10-13 ans à partir
du mercredi 4 décembre
Dès 7h sur l'Espace familles
ou dès 8h30 à l'accueil du
Carré des services (fiche
de réservation p.10)

Inscriptions
14-17 ans
dès maintenant

**DIRECTION DES JEUNESSES,
DES SPORTS ET DE L'ACTION
SOCIOCULTURELLE**

Le Carré des services publics
15 rue d'Arras - 02 28 25 22 60
inscriptions.djsas@saint-herblain.fr
Adresse postale : Mairie de Saint-Herblain
DJSAS - BP 50167 - 2 rue de l'Hôtel de Ville
44802 Saint-Herblain Cedex
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
espace-familles.saint-herblain.fr

Pendant les vacances de Noël, profitez des offres de loisirs proposées par la Ville et adaptées à toutes vos envies. Certaines activités sont même gratuites !
Programmation détaillée pages 4 et 5.

Infos pratiques

Lieux et horaires

Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h
Dans 2 centres socioculturels

Semaine du 30 décembre 2024 au 3 janvier 2025

• au Sillon

12 bis av. des Thébaudières
Quartier Nord

• au Grand B

11 rue de Dijon
Quartier Est

Comment s'inscrire ?

À partir du mercredi 4 décembre :

• dès 7 h sur l'Espace familles

• dès 8 h 30 à l'accueil du Carré des services, 15 rue d'Arras

(fiche de réservation page 10, uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles).

Seuls les dossiers à jour pour l'année 2024/2025 sont pris en compte.

Animations

Du 30 décembre 2024 au 3 janvier 2025

Centre socioculturel du Sillon

12 bis av. des Thébaudières - Quartier Nord

Lundi 30 décembre

Atelier Crêpes party

12 places - Tarif niveau 1

Patinoire

8 places - Tarif niveau 1

Départ du centre à 13 h 30.

Prévoir vêtements chauds et gants.

Mardi 31 décembre

Sports de glisse urbaine (trottinette, skate...)

12 places - **Gratuit**

Venir avec son matériel (casque, protections, trottinette, skate).

Pas de possibilité de prêt de matériel.

► **Mercredi 1^{er} janvier : férié - pas d'activités**

Jeudi 2 janvier

Fabrication d'instruments de musique

12 places - **Gratuit**

Vendredi 3 janvier

¹ Escalade Block'Out

8 places - Tarif niveau 2

Départ du centre à 13 h 30.

Fabrication de porte-clés scoubidou

12 places - **Gratuit**

Les tarifs (sauf animations gratuites)

Selon quotient familial. Plusieurs tarifs selon les activités. Consultez le tableau ci-dessous et multipliez votre quotient familial par le taux d'effort pour connaître le montant de chaque activité. Un simulateur est également mis à disposition sur le site internet de la Ville.

Tarifs		Taux d'effort	Ex tarif QF 350	Ex tarif QF 500	Ex tarif QF 750	Ex tarif QF 1000	Tarif plafond
Loisirs 10/13 ans	Niveau 1	0,50 %	1,75 €	2,50 €	3,75 €	5 €	9,26 €
	Niveau 2	1 %	3,50 €	5 €	7,50 €	10 €	18,54 €

Ces tarifs sont doublés pour les non-Herblinois.

En cas d'annulation anticipée, par écrit au plus tard le vendredi de la semaine précédant l'activité avant 12 h :

- via l'Espace familles, sur le calendrier de l'enfant
- ou directement au Carré des services

Toute inscription non annulée au préalable et dans les conditions présentées ci-dessus sera facturée.

Absence pour raison médicale :

Fournir un certificat au plus tard trois jours après le désistement.

- sur l'Espace familles, rubrique "Signaler une absence"
- ou par courrier à la direction des jeunes, des sports et de l'action socioculturelle au Carré des services.

Nouveau : facturation unique

La facturation est désormais groupée pour l'ensemble des réservations de la famille. Un paiement unique vous sera demandé à chaque échéance pour toutes les activités souscrites.

LOISIRS 10/13 ANS (SUITE)

Du 30 décembre 2024 au 3 janvier 2025

Centre socioculturel Le Grand B
11 rue de Dijon - Quartier Est

Lundi 30 décembre

Fabrication de bracelets
shamballas et brésiliens

12 places - **Gratuit**

Patinoire

8 places - Tarif niveau 1

Départ du centre à 13 h 30.
Prévoir vêtements chauds et gants.

Mardi 31 décembre

Grand jeu : voyage
au centre de la terre

12 places - **Gratuit**

► **Mercredi 1^{er} janvier :**
férié - pas d'activités

Jeudi 2 janvier

Fabrication de décorations
et de marque-pages

12 places - **Gratuit**

Vendredi 3 janvier

1^{er} Escalade Block'Out

8 places - Tarif niveau 2

Départ du centre à 13 h 30.

Initiation au dessin

12 places - **Gratuit**

En cas d'absence le jour même, merci de nous prévenir
par téléphone au 02 28 25 23 49

1^{er} Escalade Block'Out



Viens t'amuser lors de sessions
d'escalade sur différentes parois,
pour tous les niveaux.

L'activité aura lieu dans la salle
du Block'Out à Nantes
(rdv au centre avant le départ).

Vendredi 3 janvier - 13 h 30 à 18 h
Centres socioculturels du Sillon
et Le Grand B (voir p.4 et ci-contre)

LOISIRS 14/17 ANS

Infos pratiques

Comment s'inscrire ?



Dès maintenant, flashez le QR code et sélectionnez les activités
qui vous intéressent. La Ville vous recontactera. Pour les
vacances de Noël, toutes les animations sont gratuites.

Retrouvez également le détail des activités 14/17 ans
dans La Prog', rubrique "Focus vacances".

Disponible dans les lieux publics de la ville (mairie, PRJ, Carré des
services, centres socioculturels, Vigneau, MJC) et sur saint-herblain.fr
Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter le
Pôle jeunesse au 02 28 25 23 49.

Animations

PRJ du Carré des services
15 rue d'Arras - Quartier Est

Mardi 31 décembre

Atelier pâtisserie :
desserts de fête et chocolat

8 places - **Gratuit**

Horaires : 14h-17h

Activité adaptée
à tous les régimes
alimentaires.

Jeudi 2 janvier

Bonne année !
Après-midi
et soirée festive

8 places - **Gratuit**

Horaires : 15h-20h

RDV au Carré des services
pour un départ groupé.

Le lieu de l'activité vous sera
communiqué ultérieurement.



**MES VACANCES À
L'ACCUEIL DE LOISIRS
3/10 ANS**



DIRECTION DE L'ÉDUCATION

9 rue de Charente
02 28 25 26 39
education@saint-herblain.fr
Mairie de Saint-Herblain
BP 50167 - 44802 Saint-Herblain cedex
Ouvert lundi,
mercredi et vendredi
de 9 h à 17 h (en continu)
Mardi et jeudi de 9 h à 13 h
(accueil sur rendez-vous
possible dès 8 h)
espace-familles.saint-herblain.fr

Inscriptions
à partir du
lundi 25 novembre
Dès 7 h sur l'Espace
familles, ou par courrier
à la direction de
l'éducation (fiche de
réservation p.11)

La Ville de Saint-Herblain propose
plusieurs accueils de loisirs répartis
dans la commune pour les enfants
scolarisés à partir de la Petite section.

Un accueil de loisirs à la journée de 9 h à 16 h 45

Arrivée échelonnée à partir de 7 h 45 et départ jusqu'à 18 h.

Les accueils de loisirs pour les vacances de Noël

À noter

L'ALSH* de la Gournerie est fermé jusqu'en juin 2025 pour travaux de rénovation. Afin de garantir les mêmes capacités d'accueil, la Ville ouvre un ALSH* supplémentaire aux Buzardières. Vous pouvez inscrire votre enfant sur un autre centre d'accueil. Les navettes dédiées à l'ALSH* Gournerie sont de fait supprimées. Pour plus d'informations, rendez-vous sur espace-familles.saint-herblain.fr.

ALSH* Stéphane Hessel

Maternelle - 3 à 6 ans

Élémentaire - 7 à 9 ans

Rue Pauline Kergomard

02 28 25 27 02

Ouvert à la journée

ALSH* Nelson Mandela

Maternelle - 3 à 6 ans

Élémentaire - 7 à 9 ans

3 rue du Danube

02 28 25 27 25

Ouvert à la journée

ALSH* des Buzardières

Maternelle - 3 à 6 ans

Élémentaire - 7 à 9 ans

21 rue des Buzardières

02 28 25 24 95

Ouvert à la journée

À fournir par les familles

- Une gourde au nom de l'enfant et un paquet de mouchoirs jetables
- Les enfants, en maternelle notamment, doivent avoir un sac avec des vêtements de rechange et, s'ils font la sieste, prévoir drap, couverture, doudou, au nom de l'enfant.

* Accueil de loisirs sans hébergement

Tarifs et modalités pratiques d'inscription et de facturation pages 8 et 9.

Comment s'inscrire ?

- En inscrivant chacun de vos enfants sur votre Espace familles à **partir du lundi 25 novembre à 7h**
- ou via la fiche de réservation disponible dans les services, les accueils périscolaires, détachable page 11 ou téléchargeable sur saint-herblain.fr (uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles).

En ligne sur l'Espace familles



Uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles :

1 Connectez-vous sur espace-familles.saint-herblain.fr

2 Sélectionnez l'enfant concerné

3 Choisissez l'activité souhaitée

4 Choisissez la structure d'accueil en fonction de l'âge de votre enfant

5 Réservez l'accueil en sélectionnant les jours dans le calendrier.

Par courrier :

Mairie de Saint-Herblain
Direction de l'éducation
BP 50167 - 44802
Saint-Herblain cedex

En déposant le formulaire :

Direction de l'éducation
9 rue de Charente
44800 Saint-Herblain

En cas d'annulation anticipée, par écrit au plus tard le lundi 9 décembre à 8h

- via l'Espace familles, sur le calendrier de l'enfant
- ou directement à la direction de l'éducation

Toute inscription non annulée au préalable et dans les conditions présentées ci-dessus sera facturée.

Comment déclarer l'absence de votre enfant ?

Signalez impérativement l'absence de votre enfant au plus tard avant 10 h le jour même de l'absence :

- à la direction de l'éducation au 02 28 25 26 39
- ou sur l'Espace familles, rubrique "Signaler une absence".

Vous devrez fournir, dans les 3 jours suivant l'absence, votre justificatif ou un certificat médical (cachet de La Poste faisant foi). L'absence ne sera pas facturée qu'à cette double condition. Une absence non signalée est facturée, même avec un justificatif.

À noter

Avant toute inscription, vous devez constituer ou mettre à jour votre dossier famille pour 2024-2025.

Les familles sont invitées à être à jour de tout paiement avant toute nouvelle inscription aux services et activités proposés par la Ville. Documents disponibles auprès de la direction de l'éducation (02 28 25 26 39). Si votre enfant a besoin de la mise en place d'un Projet d'accueil individualisé (PAI), vous devrez obligatoirement fournir lors de son inscription un PAI Ville Éducation. Sans ce document, l'enfant ne pourra pas être accueilli et l'inscription sera refusée. Le PAI de l'école n'est pas applicable dans les activités extrascolaires.

Vous n'avez aucune démarche à engager si vous avez déjà fourni ce PAI pour l'année 2024/2025.

Modalités de facturation et de paiement

Nouveau : facturation unique

La facturation est désormais groupée pour l'ensemble des réservations de la famille. Un paiement unique vous sera demandé à chaque échéance pour toutes les activités souscrites.

Tous les jours réservés sont facturés. Réception d'une facture dans le mois qui suit les vacances.

Règlement à effectuer à réception de la facture. Modes de paiement autorisés indiqués sur la facture.

Attention : Une absence non signalée est facturée, même avec un justificatif et peut faire l'objet d'un refus d'inscription aux vacances suivantes.

Modes de paiement privilégiés

Prélèvement automatique

Par mandat de prélèvement SEPA adressé à la direction de l'éducation avec un relevé d'identité bancaire (RIB). Formulaire d'adhésion au prélèvement automatique disponible sur simple demande auprès de nos services ou téléchargeable sur l'Espace familles. Le prélèvement SEPA s'effectue sur votre compte bancaire à la date mentionnée sur votre facture.

Paiement en ligne, sur l'Espace familles

Accessible 24h/24 et sécurisé, il facilite vos démarches et vous permet de régler avec votre carte bancaire via internet.

Les autres modes de paiement restent ouverts aux familles ne pouvant avoir recours à ces deux modes de paiement.

- **Carte bancaire et espèces :** **uniquement dans les établissements partenaires de la Direction Générale des Finances Publiques et non plus auprès de la Direction de l'Éducation.** La liste des établissements sur : impots.gouv.fr/paiement-de-proximite
- **Chèques, chèques emploi service universel (CESU) et chèques ANCV :** à déposer ou à envoyer par courrier à Trésorerie de Saint-Herblain, 39 place Pierre-Blard, 44800 Saint-Herblain.

Tarifs

Taux d'effort	Ex tarif QF 350	Ex tarif QF 500	Ex tarif QF 750	Ex tarif QF 1000	Tarifs plafond	
ALSH Journée	1%	3,50 €	5 €	7,50 €	10 €	22,97 €

Ces tarifs sont doublés pour les non-Herblinois.

ESPACE familles



5 conseils pour bien s'inscrire à l'accueil de loisirs

1 Mettez à jour votre dossier sur l'Espace familles avant l'ouverture des réservations

- Vous aviez déjà un compte Kiosque famille ? Connectez-vous avec l'adresse mail que vous aviez communiqué à la direction de l'éducation. Prise en compte de la mise à jour sous 24 à 48h.
- Vous n'aviez pas de compte Kiosque famille ? Suivez les étapes ! RDV sur :



saint-herblain.fr ► services et démarches
► famille, enfance, jeunesse ► Espace familles

2 Anticipez le choix de votre accueil de loisirs



L'offre d'accueil de loisirs est possible sur plusieurs sites. Pendant les vacances, vous pouvez déposer votre enfant dans un accueil qui n'est pas dans votre quartier.

3 Soyez à l'heure



car le nombre de places est limité et les places sont attribuées par ordre d'arrivée.

- Si le jour est en *gris*, l'accueil est complet.
- Vous pouvez vous inscrire sur liste d'attente en cliquant sur le site. La case passe en *violet*.

4 Pensez collectif !



- Réservez ce dont vous avez besoin
- Évitez les annulations tardives, pour permettre aux autres familles de profiter des places restantes.

5 Gérez vos réservations



Consultez l'état de vos réservations dans votre planning. Vous pouvez ensuite modifier, ajouter ou supprimer une réservation au plus tard **15 jours** (weekends compris) avant la première date d'activité du 23 décembre.

En dessous de 15 jours, rendez-vous dans la rubrique « Signaler une absence » (voir p.8).

FIGHE D'INSCRIPTION LOISIRS

10/13 ANS VACANCES DE NOËL

Uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles

Fiche à retourner ou à déposer à la direction des jeunes, des sports
et de l'action socioculturelle **à partir du mercredi 4 décembre 2024**

Carré des services, 15 rue d'Arras - 44800 Saint-Herblain

Renseignements enfant

Nom

Prénom

Né·e le

L'enfant a-t-il un PAI* ? oui non

Si oui, il sera à transmettre à l'accueil
du Carré des services : 02 28 25 22 60.

L'enfant est autorisé à rentrer seul après
les activités : oui non

Renseignements famille

Nom

Prénom

Tél

Mail

Du 30 décembre 2024 au 3 janvier 2025

Centre socioculturel du Sillon

Date	Activités	Choix
lundi 30	Atelier Crêpes party	<input type="checkbox"/>
	Patinoire	<input type="checkbox"/>
mardi 31	Sports de glisse urbaine 	<input type="checkbox"/>
1 ^{ER} JANVIER FÉRIÉ		
jeudi 2/01	Fabrication d'instruments de musique	<input type="checkbox"/>
vend. 3/01	Escalade Block'Out	<input type="checkbox"/>
	Fabrication de porte-clés scoubidou	<input type="checkbox"/>

Centre socioculturel Le Grand B

Date	Activités	Choix
lundi 30	Fabrication de bracelets shamballas et brésiliens	<input type="checkbox"/>
	Patinoire	<input type="checkbox"/>
mardi 31	Grand jeu : voyage au centre de la terre	<input type="checkbox"/>
1 ^{ER} JANVIER FÉRIÉ		
jeudi 2/01	Fabrication de décorations et de marque-pages	<input type="checkbox"/>
vend. 3/01	Escalade Block'Out	<input type="checkbox"/>
	Initiation au dessin	<input type="checkbox"/>

* PAI : *Projet d'accueil individualisé*

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE À UNE ACTIVITÉ : la veille à 12 h.

DATE LIMITE D'ANNULATION : le **vendredi de la semaine précédent l'activité à 12 h**. Exemple : pour une activité ayant lieu le lundi 30 décembre, la date limite d'annulation est le vendredi 27 décembre à 12 h. Uniquement par écrit (papier, messagerie de l'Espace familles).



Venir avec son matériel (casque, protections, trottinette, skate). Pas de possibilité de prêt de matériel.

Fait à

le

Signature

Cadre réservé à l'administration

Date : Heure :

Code famille

FICHE D'INSCRIPTION ACCUEILS DE LOISIRS

3/10 ANS VACANCES DE NOËL

Uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles

Fiche à retourner à la direction de l'éducation à partir du lundi 25 novembre 2024

Par courrier : Mairie de Saint-Herblain - Direction de l'éducation, BP 50167 - 44802 Saint-Herblain cedex
ou à déposer directement : 9 rue de Charente - 44800 Saint-Herblain

Renseignements enfant

Nom
Prénom
Né·e le
L'enfant a-t-il un PAI* ?
oui non

Si, oui, un PAI* spécifique est obligatoire pour l'accueil de loisirs (le PAI de l'école n'est pas applicable dans les activités périscolaires et extrascolaires). Contacter la direction de l'éducation (02 28 25 26 39).

Sans ce document PAI Ville, l'enfant ne pourra pas être accueilli.

Renseignements famille

Code famille
Nom
Prénom
Adresse
.....
Code postal
Ville
Tél

(indiquer un n° de téléphone où vous pouvez être contacté·e rapidement par nos services lors du traitement des inscriptions)

ALSH** (1^{er} choix) :

ALSH (2^e choix) :

À défaut de place dans vos deux premiers choix, acceptez-vous un autre ALSH : oui non

Si non, inscription automatique en liste d'attente dans l'ALSH 1^{er} ou 2^e choix

Date

Journée

23 DÉC.

24 DÉC.

25 DÉCEMBRE FÉRIÉ

26 DÉC.

27 DÉC.

Date

Journée

30 DÉC.

31 DÉC.

1^{ER} JANVIER FÉRIÉ

2 JANVIER

3 JANVIER

Rappel

La réservation à une journée d'accueil de loisirs est ferme et définitive et sera facturée.

* PAI : Projet d'accueil individualisé

** ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement

Fait à

le

Signature

ATTENTION : cette fiche de réservation ne sera pas traitée par nos services si vos dossiers famille et enfant ne sont pas à jour.
Fiche à retourner par courrier postal ou à déposer directement à la direction de l'éducation.

DISPONIBLES

DANS LES LIEUX PUBLICS DE VOTRE VILLE

Des offres pour chaque période de vacances



Des offres de séjours d'été 5/17 ans



Un guide pratique annuel 3/17 ans



Le programme trimestriel des 14/25 ans

